



Dijon, mercredi 30 juin 2021

**AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/03577**

---

Pris en application :

Code des transports

**Modalités d'exploitation (rappel de modalités de navigation)****Canal de Bourgogne - vallée de Marigny****Respect des consignes (Passage à la demande ) ( tous les usagers - dans les deux sens )**

---

**- à partir du 01/07/2021 à 09:00 au 31/08/2021 à 19:00**o **Canal de Bourgogne**

entre les pk 129,879 (Ecluse 16Y) et pk 115,978 (Ecluse 55Y)

**Commentaire :**

Il est rappelé à Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau que la **navigation sur la vallée de Marigny se fait à la demande**.

Les usagers doivent annoncer leur passage à l'UTI Bourgogne en la prévenant au moins 48h à l'avance par mail ou téléphone : **uti.bourgogne@vnf.fr ou 07 63 97 39 33**

Afin d'organiser au mieux leur passage, il est fortement recommandé aux usagers de se signaler auprès du service le plus tôt possible, ou au plus tard en arrivant à Venarey ou à Pouilly.

Le présent avis ne se substitue pas aux autres mesures temporaires de navigation en cours ou à venir. Il est recommandé de consulter régulièrement les avis à la batellerie.

**Service(s) à contacter :**

UTI Bourgogne, 1 chemin Jacques Baerze, CS 36229, 21062 DIJON CEDEX

Tél : 03 45 34 13 50 - Fax : 03 45 34 12 99

Direction territoriale Centre-Bourgogne, Chemin Jacques de Baerze, CS 36229, 21062 DIJON CEDEX

Tél : 03.45.34.13.00 - Fax : 03.45.34.12.99

**Date limite d'affichage :**

01/09/2021

Chef de Service Adjoint

**Signé**

Frédéric WICKER